



## Mesures de prévention contre les incendies Site GDE Montoir-de-Bretagne

---

### Préambule

GDE est un des leaders du recyclage en France au service des entreprises, des collectivités, des artisans et des particuliers. GDE Montoir traite en moyenne 172 000 tonnes de déchets métalliques par an (électroménager, carcasses de voiture etc.) ; ce site est doté d'outils industriels et logistiques parmi les plus développés et performants du secteur.

A l'instar de toute activité industrielle, le recyclage des déchets peut parfois générer des risques. Les procédures et dispositifs de sécurité mis en place par GDE sur chacun de ses sites, dont celui de Montoir, ont été conçus pour minimiser ces risques et les maîtriser efficacement en cas d'incident. Ils sont adaptés régulièrement pour tenir compte des nouvelles tendances du marché (ex : multiplication des batteries au lithium) et des nouveaux risques associés.

Parmi les risques courants liés à l'exploitation d'un site industriel figurent les incendies. Ils sont fréquents sur les sites de recyclage où une fuite d'huile ou une étincelle d'origine électrique peuvent déclencher facilement un départ de feu. Cependant, de nombreux dispositifs permettent de les détecter et de les circonscrire rapidement ; chaque année GDE investit dans ce domaine ; en 2020 l'investissement est de 750 000€.

Ce document a pour objectif de présenter dans le détail toutes les procédures et dispositifs de prévention contre les incendies qui existent sur le site de Montoir. Certaines de ces mesures vont au-delà des exigences réglementaires : elles sont rassemblées ici afin que tous les acteurs du territoire puissent en prendre connaissance et en comprendre les enjeux. Les équipes de GDE restent plus que jamais vigilantes et mobilisées sur ce sujet et à votre disposition si vous avez des questions concernant ce document.

### Présentation des mesures générales de prévention en place sur le site de Montoir

#### 1. Matériel et équipements de prévention présents sur le site

En matière d'équipements d'intervention en cas d'incendie, le site de Montoir possède aujourd'hui :

- Cuve de réserve incendie de 800m<sup>3</sup>
- Réserve supplémentaire en cuve souple amovible de 500m<sup>3</sup>
- 12 poteaux incendie
- 35 Robinets Incendie Armés (RIA) qui sont alimentés en eau en permanence
- 1 réseau de détection/sprinklage (zone RB légers)
- 2 réseaux de détections/inertage (locaux électriques)
- 183 extincteurs portatifs

Par ailleurs, le site a été conçu afin d'être entièrement étanche avec une tuyauterie adaptée qui permet de faciliter les interventions d'urgence en cas d'incendie.

GDE a, en outre, investi massivement ces dernières années dans du matériel de détection et d'extinction des feux et le site de Montoir est ainsi aujourd'hui doté de systèmes de :

- 2 canons pour un arrosage préventif
- Plusieurs réseaux de détection/inertage pour les locaux électriques



Tous ces dispositifs sont testés régulièrement par les équipes du site pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

## **2. Surveillance et gardiennage 24H/24**

La surveillance et la sécurité du site sont assurées de jour comme de nuit par l'entreprise Conexia au côté des équipes de GDE. A chaque fin de poste, le personnel d'exploitation fait le tour des installations, et vérifie que toutes les dispositions de sécurité sont prises. Cette opération est consignée point par point dans un registre<sup>[1]</sup> où il est indiqué également si des conditions particulières (météorologiques, sensibilité du stock etc.) méritent une vigilance encore plus forte.

Chaque soir, le gardien (de niveau SIAPP) qui prend son poste consulte ce registre et vérifie à son tour le respect des règles de prévention. Il est ensuite chargé d'effectuer des rondes régulières (environ toutes les heures) de l'ensemble des zones sensibles du site. Equipé d'une caméra thermique portable, il prend au fur et à mesure des relevés de température<sup>[2]</sup>. En cas de suspicion ou de départ de feu avéré, le gardien a pour consigne de contacter immédiatement le personnel d'astreinte (équipe constituée à minima d'un conducteur d'engins et d'un cadre dirigeant).

Ce système de gardiennage est renforcé par un système de vidéosurveillance qui permet, grâce à un système d'alertes, d'informer en temps réel de tout départ de feu. Chacun de ces dispositifs et chacune de ces procédures fait l'objet d'exercices réguliers pour assurer une réactivité optimale.

## **3. Formations et exercices réguliers avec les agents du site**

Des formations<sup>[3]</sup> régulières de prévention contre les incendies et de test des procédures d'urgence sont réalisées chaque année avec l'ensemble des collaborateurs mais aussi en externe avec les Equipiers de Seconde intervention (ESI). Celles-ci ont pour objectif d'apprendre à identifier les différentes classes de feux et modes de propagation et à maîtriser les gestes d'urgence comme par exemple la manipulation d'un extincteur.

Des « causeries sécurité » sont également organisées à intervalle régulier afin de sensibiliser les équipes du site sur la chaîne de responsabilité en cas d'incendie et les bons gestes à adopter. En outre, des exercices<sup>[4]</sup> sont organisés fréquemment afin d'évaluer la capacité du personnel opérationnel à réagir correctement aux situations d'urgence susceptibles d'être rencontrées dans le cadre de l'activité du groupe. Le dernier exercice incendie a été réalisé le 12 mars 2020.

## **4. Information et suivi de l'historique du site**

Dans le cadre de la prévention du risque incendie, GDE a organisé ces dernières années avec son courtier en assurances (Gras Savoye) des visites de prévention. La prochaine aura lieu au mois de septembre. Celles-ci ont permis de formuler un certain nombre de recommandations pour le site qui ont conduit à des investissements importants dans différents types d'équipement. A noter que GDE a pris le parti d'aller même au-delà des recommandations de ces audits comme le montrent les tests réalisés depuis plusieurs mois sur d'autres sites du Groupe avec des

---

<sup>[1]</sup> Annexe 1

<sup>[2]</sup> Annexe 2

<sup>[3]</sup> Annexe 3

<sup>[4]</sup> Annexe 4



dispositifs de détection de caméras thermiques sur les stocks extérieurs.

La Direction Générale de GDE et les responsables sécurités du Groupe analysent tous les incidents<sup>[5]</sup> qui ont lieu sur chacun de ses sites afin de déterminer si des dispositifs d'aménagement sont nécessaires pour que cela ne se reproduise pas. Cet examen se fait lors d'un point spécifique hebdomadaire piloté par la Direction Générale pour comprendre chaque événement, en déterminer les causes, et mettre en œuvre des actions duplicables à l'ensemble des sites de l'entreprise.

Enfin, un comité opérationnel réunit tous les responsables de production chaque mois pour faire un bilan spécifique sur l'efficacité des mesures de prévention en place contre les incendies. Ce comité opérationnel réunit la Direction Générale, les Responsables de site, les services Travaux, Achats et QSE. Il permet en outre de partager les retours d'expérience de chacun, de mettre en avant les initiatives dans le domaine de la prévention, et de faire le point sur les travaux en cours.

## **Présentation des mesures de prévention liées au traitement des déchets sur le site de Montoir**

### **1. Contrôle systématique des déchets arrivant sur le site**

Les déchets métalliques qui sont traités sur le site GDE de Montoir proviennent de professionnels du recyclage, d'industries, et également des déchetteries de la région. L'ensemble de ces fournisseurs sont informés et sensibilisés très régulièrement par GDE sur la qualité des produits pouvant être réceptionnés. Un contrat d'achat est établi avec les fournisseurs de déchets qui précise la qualité environnementale attendue des déchets.

Chaque livraison de déchets est soigneusement contrôlée à son arrivée sur le site, marquée pour traçage, et déclassée si des déchets indésirables sont présents<sup>[6]</sup>. Lorsqu'ils sont déclarés « non conformes », les déchets indésirables sont isolés puis soit récupérés par le fournisseur dans les meilleurs délais, soit réorientés vers une filière de traitement autorisée.

### **2. Consignes en vigueur sur le site pour assurer une gestion sécurisée du stock**

Les déchets à traiter sont stockés sur le site selon une organisation rigoureuse qui respecte, pour chaque type de déchets, un tonnage et une hauteur maximum par îlot (ou tas) ainsi que des dispositifs coupe-feux entre chaque îlot et les outils industriels.

Ces règles définies dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter sont mises en place et surveillées quotidiennement par le Responsable de l'exploitation.

Chacune des aires de stockage est organisée selon un plan affiché et régulièrement mis à jour en fonction de la quantité stocké.

Le site est conçu et autorisé à stocker au maximum 367 000 tonnes de ferrailles à broyer. Néanmoins, l'organisation des flux a toujours été réalisée de manière à ne jamais dépasser la moitié de cette capacité maximum.



A noter que chaque soir, un rapport sur l'ordre et la propreté des zones de stockage est réalisé avec des photos du site, des stocks et des distances de séparation et transmis aux responsables prévention des risques incendie.

**Pour plus d'informations :**

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs et partenaires du site de Montoir qui ont permis de construire ces procédures et dispositifs de prévention et ont participé à l'élaboration de ce document. Celui-ci sera régulièrement complété avec les nouvelles procédures qui s'ajouteront à celles déjà en vigueur.

Les équipes du site de GDE Montoir restent à votre disposition pour toute question par rapport aux procédures et actions décrites ci-dessus.

Contact :

Thierry Guillemeau, Directeur de la région Ile-de-France – [thierry.guillemeau@ecore.com](mailto:thierry.guillemeau@ecore.com)

Soyez certains que nous restons plus que jamais vigilants et que nous continuerons de mettre tout en œuvre pour que notre activité soit menée avec le niveau le plus élevé de protection vis-à-vis des habitants de la région et de l'environnement

**Philippe Sorret**  
Directeur général délégué GDE - Ecore

**Thierry Guillemeau**  
Directeur de la région Loire-Atlantique

---

<sup>[5]</sup> Annexe 5

<sup>[6]</sup> Annexe 6



## **Partenaires de GDE dans la prévention contre les incendies :**

### **SDIS Montoir**

53 rue Louis Pasteur  
44550 Montoir

### **DREAL Loire- Atlantique**

5 rue Françoise Giroud  
44200 Nantes

### **ARS Loire-Atlantique**

17 boulevard Gaston Doumergue  
44262 Nantes

### **Préfecture de Loire- Atlantique**

6 quai Ceineray  
44035 Nantes

### **Sous-préfecture Saint-Nazaire**

1 rue Vincent Auriol  
44600 Saint-Nazaire

### **Mairie de Montoir**

65 rue Jean Jaurès  
44550 Montoir-de-Bretagne

### **Conexia Sécurité**

8 rue de Paris  
78520 Limay



## **Table des Annexes**

---

Annexe 1 : registre de conformité des mesures de prévention risque incendie

Annexe 2 : aperçu d'un compte-rendu de gardiennage Conexia sécurité

Annexe 3 : formations (physiques/e-learning) incendie sur le site de Montoir

Annexe 4 : aperçu d'un compte-rendu d'un exercice en situation d'urgence

Annexe 5 : tableau de suivi et d'analyse des incidents

Annexe 6 : liste de produits interdits



## Annexe 1 : registre de conformité des mesures de prévention risque incendie

 <span style="float: right;">Date: _____</span> 					
REGISTRE DE CONFORMITE DES MESURES ORGANISATIONNELLES - Prévention du risque Incendie					
Point d'intérêt à vérifier	Observations	Exemple	Conforme	Non conforme	Validation GDE / CONEXIA Sécurité
Moyens d'extinction	Accès dégagé aux poteaux incendie et RIA du site?				
Protection des installations	Aucun stock de matière ne touche le convoyeur métallique d'alimentation? Une séparation coupe feu de 6m est réalisée.				
Protection des installations	La case de stockage des MBM a été vidée. Il n'y a aucun stock de matière sous le convoyeur?				
Stockage de métaux à broyer	Des allées de largeur suffisante sont maintenues autour des stockages pour permettre l'intervention des secours, en cas de besoin ?				
Stockage de métaux à broyer	Des allées de séparation coupe feu sont faites entre chaque stock de matière constituée?				
RB Légers	Le stockage se fait sous abri dans le bâtiment RBA ? Il n'y a pas de stock sous les convoyeurs?				
<b>Volumes des matières en stock:</b>					
Platinage					
VHU					
Métaux Ferreux					
D3E					
RB Légers					
RB Lourds					
E40					
<b>Points de vigilance particulier :</b>					
Travaux par points chauds réalisés dans la journée Oui / Non	Préciser la ou les zones à contrôler :		Travaux par points chauds réalisés lors des activités de Maintenance Oui/Non		Préciser la ou les zones à contrôler :
Départ de feu sur stocks dans la journée: Oui/Non	Préciser la ou les zones à contrôler:				
Surpression dans la journée: Oui / Non	Préciser la ou les zones à contrôler:				
Conditions particulières augmentant le risque	Météo (Vent, Chaleur, Sécheresse, ...)	Tonnage important	Stock considéré plus à risques		
	OUI / NON Si OUI, préciser : .....	OUI / NON Si OUI, préciser : .....	OUI / NON Si OUI, préciser : .....		
	Mesures prises : .....	Mesures prises : .....	Mesures prises : .....		
<b>Commentaires particuliers:</b>					



## Annexe 2 : aperçu d'un compte-rendu de gardiennage Conexia sécurité

**Le 24/06/2020 – MME. BADIO – 17H30 / 06H00**

**Test PTI concluant - Caméra thermique portative en état de marche en possession du gardien.**

**Pas de points chauds détectés lors des rondes du gardien.**

**L'agent effectuera des rondes sur la zone CHALUMAGE durant sa vacation.**

**Rondes effectuées :**

**17H30 : l'agent nous informe ne pas pouvoir effectuer de ronde incendie suite à la présence d'engin sur le chantier.**

**Dans l'attente nous maintenons la levée de doute vidéo.**

**Départ en ronde : 19H54 - Retour de ronde : 20H20**

**\*Relevés de température :**

- Pointeau 2 STOCK RB : 31° ET 44°
- Pointeau 3 BROYEUR : 30° ET 40°
- Pointeau 4 D3E : 21° ET 45°
- Pointeau 5 MAYFRAN-PRE-BROYEUR : 11° ET 51°
- Pointeau 6 ECLAIRAGE STOCK : 15° ET 48°

**Départ en ronde : 20H59 - Retour de ronde : 21H30**

**\*Relevés de température :**

- Pointeau 2 STOCK RB : 30° ET 41°
- Pointeau 3 BROYEUR : 28° ET 38°
- Pointeau 4 D3E : 7° ET 43°
- Pointeau 5 MAYFRAN-PRE-BROYEUR : 11° ET 47°
- Pointeau 6 ECLAIRAGE STOCK : 13° ET 47°
- ZONE DE CHALUMAGE : 18° ET 37°

**Départ en ronde : 21H59 - Retour de ronde : 22H30**

**\*Relevés de température :**

- Pointeau 2 STOCK RB : 29° ET 37°
- Pointeau 3 BROYEUR : 28° ET 40°
- Pointeau 4 D3E : 5° ET 41°
- Pointeau 5 MAYFRAN-PRE-BROYEUR : 1° ET 33°
- Pointeau 6 ECLAIRAGE STOCK : 10° ET 42°

**Départ en ronde : 23H00 - Retour de ronde : 23H29**

**\*Relevés de température :**

- Pointeau 2 STOCK RB : 26° ET 33°
- Pointeau 3 BROYEUR : 26° ET 37°
- Pointeau 4 D3E : 6° ET 39°
- Pointeau 5 MAYFRAN-PRE-BROYEUR : 3° ET 30°
- Pointeau 6 ECLAIRAGE STOCK : 9° ET 40°

**Départ en ronde : 00H02 - Retour de ronde : 00H35**

**\*Relevés de température :**

- Pointeau 2 STOCK RB : 23° ET 31°
- Pointeau 3 BROYEUR : 25° ET 35°
- Pointeau 4 D3E : NEG 10° ET 30°
- Pointeau 5 MAYFRAN-PRE-BROYEUR : 10° ET 33°
- Pointeau 6 ECLAIRAGE STOCK : 5° ET 35°
- ZONE DE CHALUMAGE : NEG 5° ET 30°



**Départ en ronde : 01H00 - Retour de ronde : 01H29**

**\*Relevés de température :**

- Pointeau 2 STOCK RB : 21° ET 30°
- Pointeau 3 BROYEUR : 22° ET 33°
- Pointeau 4 D3E : NEG 12° ET 31°
- Pointeau 5 MAYFRAN-PRE-BROYEUR : 10° ET 32°
- Pointeau 6 ECLAIRAGE STOCK : 7° ET 38°

**Départ en ronde : 02H00 - Retour de ronde : 02H28**

**\*Relevés de température :**

- Pointeau 2 STOCK RB : 27° ET 33°
- Pointeau 3 BROYEUR : 24° ET 30°
- Pointeau 4 D3E : NEG 10° ET 29°
- Pointeau 5 MAYFRAN-PRE-BROYEUR : NEG 5° ET 30°
- Pointeau 6 ECLAIRAGE STOCK : NEG 5° ET 29°
- ZONE DE CHALUMAGE : NEG 5.3° ET 31°

**Départ en ronde : 03H01 - Retour de ronde : 03H29**

**\*Relevés de température :**

- Pointeau 2 STOCK RB : 28° ET 30°
- Pointeau 3 BROYEUR : 24° ET 29°
- Pointeau 4 D3E : NEG 9° ET 28°
- Pointeau 5 MAYFRAN-PRE-BROYEUR : NEG 4° ET 33°
- Pointeau 6 ECLAIRAGE STOCK : NEG 4° ET 30°

**Départ en ronde : 04H05 - Retour de ronde : 04H40**

**\*Relevés de température :**

- Pointeau 2 STOCK RB : 24° ET 28°
- Pointeau 3 BROYEUR : 20° ET 28°
- Pointeau 4 D3E : NEG 7° ET 28°
- Pointeau 5 MAYFRAN-PRE-BROYEUR : NEG 3° ET 30°
- Pointeau 6 ECLAIRAGE STOCK : NEG 1° ET 30°
- ZONE DE CHALUMAGE : NEG 9° ET 28°

**Départ en ronde : 05H08 - Retour de ronde : 05H35**

**\*Relevés de température :**

- Pointeau 2 STOCK RB : 19° ET 27°
- Pointeau 3 BROYEUR : 22° ET 29°
- Pointeau 4 D3E : NEG 6° ET 26°
- Pointeau 5 MAYFRAN-PRE-BROYEUR : NEG 3° ET 30°
- Pointeau 6 ECLAIRAGE STOCK : NEG 6° ET 26°

**Prestation effectuée sans aucune anomalie.**

Tableau interne de suivi quotidien

Suivi quotidien Prévention Incendie Organisation des stocks et Rondes de surveillance Nuit du [ ]									Papier/Carton		
	Montoir	Salaise	Limay	Strasbourg	Aubange	Erstein	Rocquancourt	Nantes	Le Mans	Rocquancourt	
Photos fin de poste	C	C	C	C	C	C	C				
Check List du gardien	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	
CR de prestation	C	C	C	C	C	C	C				
Temps de ronde moyen (en min)	29	59	32	33	36	24	108				
Caméras thermique portatives fonctionnelles en possession des gardiens	C	C	C	C	C	C	C				
Points chauds ou départs d'incendie détectés	C	C	C	C	C	C	C				
Commentaires	<b>Montoir</b> : Arrosage des VHU en fin de poste <b>Salaise</b> : Néant <b>Limay</b> : Néant <b>Erstein</b> : Néant <b>Rocquancourt</b> : Néant <b>Le Mans</b> : Néant										





## Module de formation prévention incendie

PROCÉDURE PRÉVENTION INCENDIE

Sommaire

**01**

Qu'est-ce que la combustion ?

**02**

Quelles sont les différentes classes de feux ?

**03**

Quelles sont les différents modes d'extinction ?

**04**

Qu'est-ce qu'un extincteur et comment l'utiliser ?

**05**

Évaluation finale

PROCÉDURE PRÉVENTION INCENDIE

Qu'est-ce qu'un extincteur et comment l'utiliser ?

Les inscriptions figurant sur l'extincteur

**Nature de l'agent extincteur**

**EXTINCTEUR**  
2KG POUDRE ABC  
13A 89B C

**Le mode d'emploi**

1. Enlever la goupille de sécurité.
2. Tenir l'appareil debout et viser la base des flammes.
3. Appuyer sur le levier de commande. Relâcher pour arrêter.

**La classe de feux**

**Les dangers et restrictions**

**PRECAUTION**

1. L'aiguille du manomètre doit rester dans la zone verte.
2. Ne pas utiliser en dehors des températures limites d'utilisation.
3. Utilisable sur installation électrique sous tension inférieure à 1000 V. Tenir le diffuseur à plus de 100 cm ou 1 m. Éviter tout contact avec un conducteur électrique.

## Causerie incendie

CAUSERIE SECURITE : PRÉVENTION RISQUE INCENDIE

**NOUS DEVONS TOUS AGIR!!**

Limiter les risques d'effet Domino	Qui?
Respect des modalités de stockage des arrêtés préfectoraux;	Responsable Site
Fractionnement des stocks et isolement des déchets spécifiques (dépollution VHU, bouteilles de gaz,...);	Responsable Site Réceptionnaires Conducteurs Engins
Coupe feu entre les stocks et les infrastructures;	Conducteurs Engins
Coupe feu entre les engins et matériels roulants;	Conducteurs Engins

Un feu a besoin de combustible pour « s'alimenter ». Réduire le volume des stocks réduira les risques de propagation!

NE PAS OUBLIER!

CAUSERIE SECURITE : PRÉVENTION RISQUE INCENDIE

**NOUS DEVONS TOUS AGIR!!**

Disponibilité du matériel d'intervention et de protection	Qui?
Ne pas bloquer l'accès aux équipements;	Tous
Signaler tout dysfonctionnement sur les système de détection et d'extinction	Tous
Respect des plannings de tests et vérifications périodiques	Responsable Site
Eloigner les engins des stocks et des bâtiments pour pouvoir les utiliser en cas de besoin	Conducteurs Engins
Stock de terre pour attaquer le feu par étouffement	Responsable Site

1<sup>ère</sup> Minute

2<sup>ème</sup> Minute

3<sup>ème</sup> Minute

NE PAS OUBLIER!



## Annexe 4 : aperçu d'un compte-rendu d'un exercice en situation d'urgence

	<b>FORMULAIRE</b>	Réf. doc	PSMQSE F 024 GRPE
		Indice	A
	<b>COMPTE RENDU EXERCICE SITUATION D'URGENCE</b>		MAJ le

  
**OBJET**

Ce test a pour objectif d'évaluer la capacité du personnel opérationnel à réagir correctement aux situations d'urgence susceptibles d'être rencontrées dans le cadre de l'activité du groupe.

  
**TYPE EXERCICE REALISE**

Incendie	<input checked="" type="checkbox"/>
Confinement des salariés	<input type="checkbox"/>
Confinement des eaux	<input checked="" type="checkbox"/>
Evacuation	<input checked="" type="checkbox"/>
Déversement d'un produit liquide dangereux	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Si autre, préciser le type d'exercice :  
.....

  
**DATE DE REALISATION**

Site de : Montoir de Bretagne  
Date de l'exercice : 17/07/2019  
Heure de début de l'exercice : 9h48  
Heure de fin de l'exercice : 10h15

  
**ONT PARTICIPE**

Nom	Fonction
	Responsable site
	Responsable adjoint
	Responsable maintenance
	Coordinateur QSE



 groupe ecore	<b>FORMULAIRE</b>	Réf. doc	PSMQSE F 024 GRPE
		Indice	A
		MAJ le	09/01/2017
<b>COMPTE RENDU EXERCICE SITUATION D'URGENCE</b>			

### DEROULEMENT

CRITERES	EVALUATION *	CONCLUSION
Déclenchement de l'alerte	B	<i>Nombre de A : 3 Nombre de B : 3 Nombre de C : 0</i>
Réactivité	A	
Pertinence et cohérence du scénario	A	
Respect de la mission du Responsable des secours	A	
Temps d'évacuation	B	
Rassemblement	B	
Simulation des appels téléphoniques (facultatifs)		

(\* Evaluation de A à C (A étant satisfaisant et C étant insuffisant)

#### Commentaires sur le déroulement de l'exercice :

Des fumigènes ont été installés sur le stockage de platin côté broyeur. La fumée s'est dégagée du stockage à 9h48.

L'alerte a été donnée par le réceptionnaire via le talkie-walkie au responsable du site et au personnel.

Le relais a ensuite été passé par la sirène d'évacuation du site.

Dès le déclenchement de l'alarme, le personnel « Broyeur » s'est rassemblé au point de rassemblement le plus proche. Les premiers sont arrivés à 9h53 soit 5 minutes après l'alerte suivi 5 minutes plus tard par le personnel « D3E ». Au total il aura fallu 10 minutes pour réunir l'ensemble des intervenants.

Pendant l'évacuation, le responsable de site a piloté les actions suivantes :

- 1- 9h50 : Positionner une grue à proximité du bac en attendant les équipiers de 1<sup>ère</sup> intervention (arrivée sur zone à 9h53)
- 2- 9h53 : Demandé à son adjoint de faire le tour du site pour faire évacuer les 3 camions présent sur le site et vérifier si le personnel au D3E a bien entendu l'alarme.
- 3- 9h55 : Passer la consigne au responsable maintenance de fermer la vanne de confinement des eaux du site.

A 9h58, le feu était maîtrisé par les équipiers de 1<sup>ère</sup> intervention par le RIA à proximité

A la suite de l'exercice, un retour d'expérience a été réalisé pour identifier les actions d'amélioration :

- ➔ Point d'amélioration : Sirène difficilement audible depuis le bord du Mayfran.
- ➔ Action : Rajouter un report d'alarme sur la cabine de pilotage Broyeur orienté vers le Mayfran.
- ➔ Point d'amélioration : Le personnel D3E n'entend pas la sirène depuis la ligne de traitement.
- ➔ Action : Mettre en place un report d'alarme dans le bâtiment D3E





	<b>FORMULAIRE</b>	Réf. doc	PSMQSE F 024 GRPE
		Indice	A
		MAJ le	09/01/2017
<b>COMPTE RENDU EXERCICE SITUATION D'URGENCE</b>			

### BILAN

Points positifs	Points négatifs
Message d'alerte	Alarme non audible depuis le bord du <u>Mayfran</u> et dans le bâtiment D3E Rajouter des reports d'alarme. 1 à l'extérieur de la cabine de pilotage Broyeur et orienté vers le <u>Mayfran</u> 1 à l'intérieur du bâtiment D3E
Transmission de l'alerte par talkie	Rassemblement du personnel (10 minutes)
Arrêt des entrées camions	
Pilotage de l'intervention et organisation des ressources	
Cheminement piéton respecté par le personnel D3E	
Tour de la zone pour vérifier l'arrêt des activités et l'évacuation	
Fermeture de la vanne de confinement	
Rapidité d'action des équipiers de premières interventions	
Positionnement d'une pelle à proximité	

### DECLENCHEMENT D'ACTIONS

A l'issue du test, une ou des actions sont-elles envisagées?

- Oui
- Non

En cas d'actions à mener, celles-ci seront répertoriées dans le plan d'actions général.



## Annexe 5 : tableau de suivi et d'analyse des incidents

Année	Type	date	Région	Site	Description	Conséquences	Analyse des causes	Commentaires/Actions
	Incendie	13-mai	Atlantique Bretagne	Montoir	incendie surstock de platinage et VHU	Interventions services de secours et de l'état 1700t impactées eaux confinées sur site	En cours - suspicion de présence d'une batterie lithium dans les entrants	<ul style="list-style-type: none"><li>• Modification de la procédure de ronde du gardien pour : o arrosage préventif du platin et VHU o ajouter partie risque spécifique du jour (météo/ tonnage stock, stock à risque, etc.)</li><li>• Valider que les rondiers sont les mêmes, renforcer l'accompagnement sur les rondes et leur rôle / briefing au passage de la check list du jour</li><li>• Caméras thermique portative = à utiliser systématiquement +accompagner les rapports des mesures prises</li><li>• Favoriser les campagnes de platin / VHU par rapport au laser = stock minimum sur les produits à risques</li><li>• Déplacer les stocks de bouteilles de gaz dépolluées / évacuer au plus vite =&gt; à mettre dans les règles</li></ul>



Annexe 6 : liste de produits interdits

# — RAPPEL — DES PRODUITS INTERDITS



Déchets radioactifs



Déchets contenant de l'amiante



Bouteilles de gaz, GPL, aérosol, extincteurs non dépollués



Récipients souillés de produits dangereux



Déchets dangereux pour la santé, toxique ou corrosif



Radiateur bain d'huile non vidangé



Produits contenant PYRALENE / PCB



Produits explosifs, objets de guerre et munitions



Batteries, piles, Ca/Ni et Li/Ion



Déchets hospitaliers, de soins ou infectieux



Matières de vidange, déchets hydrocarbonés, cuves non dégazées...



Pneumatique



Déchets ménagers



Déchets verts



Déchets pulvérulents

[www.gderecyclage.com](http://www.gderecyclage.com)

Liste non exhaustive, en cas d'interrogation vous rapprocher de votre interlocuteur habituel GDE



groupe ecore

